



République Française

# VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville – Avenue de la République – CS 71407 – 83056 TOULON Cedex – 04 94 36 30 00

Service Affaires Générales

Pôle arrêtés

23/AR17

Visa de M. MEONI

Directeur Général des Services

Visa de Mme MANA

Chef du Service Affaires Générales

Publié Le 05 MAI 2023

## 23/AR17 DELEGATION DE SIGNATURE A MADAME CHRISTELLE MADDALENA DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES

**Josée MASSI**, Maire de TOULON,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles :

- L2122-19 qui prévoit que « le Maire peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature : au Directeur Général des Services et au Directeur Général Adjoint des Services de mairie ; au Directeur Général et au Directeur des Services Techniques ; aux responsables de services communaux »,

- L2122-20,

**VU** le décret n°87-1101 du 30 décembre 1987 modifié, portant dispositions statutaires particulières à certains emplois administratifs de direction des collectivités territoriales et des établissements publics locaux assimilés,

**VU** l'élection des conseillers municipaux du 15 mars 2020,

**VU** le Procès-Verbal de la Séance Publique du Conseil Municipal du 3 mai 2023 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Maire et des Adjointes,

**VU** l'ordre de service en date du 2 octobre 2018 nommant Madame Christelle MADDALENA, en qualité de Directeur Général Adjoint des Services,

**ATTENDU** qu'il convient, dans un souci de bonne administration, de donner délégation de signature à Madame Christelle MADDALENA, Directeur Général Adjoint des Services,

### ARRETE

#### ARTICLE 1 :

Délégation de signature est donnée à Madame Christelle MADDALENA, Directeur Général Adjoint des Services, sous ma surveillance et ma responsabilité, à l'effet de signer au nom du Maire :

- les correspondances administratives ordinaires,
- les bons de commande,
- les ordres de service comptables,

#### Divers actes concernant le personnel communal placé sous sa responsabilité :

- les correspondances administratives ordinaires,
- les congés,
- les ordres de mission,
- les autorisations d'utilisation de véhicules privés.

**ARTICLE 2 :**

Une ampliation du présent arrêté sera adressée à Madame Christelle MADDALENA, Directeur Général Adjoint des Services.

**ARTICLE 3 :**

Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Toulon est chargé de la publication et de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet du Département du Var.

Fait à TOULON en l'Hôtel de Ville, le 3 mai 2023

**Josée MASSI**  
**Maire de Toulon**



Transmis au contrôle de légalité le : 05 MAI 2023  
Publié le : 05 MAI 2023

## Acte à classer

23AR17

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-05-05T09-19-11.03 ( MI244903119 )

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20230503-23AR17-AR ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : 23/AR17 DELEGATION DE SIGNATURE A - MADAME MADDALENA - DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES -

Date de décision : 03/05/2023



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.5. Delegation de signature

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 23AR17 DEL. DE SIGN. A MME MADDALENA DGAS.PDF Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 05/05/23 à 09:19

Date 05/05/23 à 09:19

Date 05/05/23 à 09:34

Par MASIELLO ID Elodie

Par MASIELLO ID Elodie